



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 1 / 11

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Dose 250mL Eau de Javel BEC 4,8% c.a. de chlore actif
Nom chimique	Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 4,8 % de chlore actif
No. CAS	-
No. EC	-
No. Index	-
No. d'enregistrement REACH	-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation
Utilisations déconseillées	Non disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ETS PINTAUD
Adresse	Rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE
Téléphone	+33 (0) 5 45 22 43 21
Fax	+33 (0) 5 45 22 43 25
Email de contact	hpintaud@wanadoo.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 INRS/ORFILA (France)
-----------	--

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Damage 1	H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

N° dans l'annexe : 017-011-00-1 Hypochlorite de sodium



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 2 / 11

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence – généraux

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence – Prévention

P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence – Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON (Nancy : 03.83.22.50.50) ou un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence – Stockage

-

Conseils de prudence – Elimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

Éléments d'étiquetage supplémentaires

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 3 / 11

2.3. Autres dangers

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 4,8 % de chlore actif.

Nom	Identification du produit	%	Classification selon le dossier d'enregistrement
Hypochlorite de sodium	N° CAS : 7681-52-9 Numéro CE : 231-668-3 N° Index : 017-011-00-1 N° REACH : 01-2119488154-34	5,04%	Met. Corr. 1 ; H290 Skin. Corr. 1B; H314 Eye Damage 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 Facteur M (aigü) = 10

La classification du mélange dépend du pourcentage de Chlore Actif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'inhalation	Transporter la victime à l'extérieur à l'air libre et la maintenir au repos.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau en grande quantité et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux et peau	Possibilité d'irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
Inhalation	En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 4 / 11

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction** Mélange ininflammable.
Appropriés : Eau pulvérisée. A choisir aussi en fonction du type d'incendie environnant.
Inappropriés : Non connu
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion des produits combustibles.
- 5.3. Conseils aux pompiers** En cas d'incendie à proximité, retirer les conteneurs exposés. Refroidir les récipients / réservoirs par pulvérisation d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir les instructions sur cette étiquette). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts ou les eaux superficielles. Endiguer et absorber sur un matériau inerte.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Récupération: Recueillir le liquide à l'aide d'un matériel absorbant non combustible (terre absorbante, sable...) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets.
Neutralisation: Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium.
- 6.4. Référence à d'autres sections** Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence.
Voir section 8 pour les EPI.
Voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter tout contact avec la peau, les yeux. Eviter l'inhalation du produit. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire. Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide. Ne pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants). Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y** Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil.



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 5 / 11

compris d'éventuelles incompatibilités Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides.
Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Se référer à la section 1 pour les utilisations identifiées.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues (du produit de décomposition chlore):

INRS (FR, 2008) VLE : 0,5 ppm / 1,5 mg/m³

ACGIH (US, 2007) TWA : 0,5 ppm

ACGIH (US, 2007) STEL : 1 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle Protection des yeux: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de lunettes adaptées est conseillé.

Protection des mains: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants adaptés est conseillé.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques: non applicable.

Contrôles liés à la protection de l'environnement Eviter le rejet dans l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique Liquide

Couleur Jaune transparent

Odeur Caractéristique de Javel

Seuil olfactif Non disponible



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 6 / 11

pH	> 11,5
Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	environ 1,07 à 20°C
Solubilité dans l'eau	Solubilité totale dans l'eau
Dans d'autres solvants	Soluble dans le méthanol, l'alcool isopropylique, les hydrocarbures chlorés, le toluène.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Similaire à celle de l'eau
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non comburant

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs.



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 7 / 11

10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Sensible à la température.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore). Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide. Avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.
10.4. Conditions à éviter	Exposition à des températures élevées.
10.5. Matières incompatibles	La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Chlore (en cas de mélange avec des produits acides).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	LD ₅₀ (orale, male) = 1100 mg/kg bw Basé sur chlore actif (sodium hypochlorite 12.5% CA) LC ₅₀ (inhalation, male, 1h) > 10.5 mg/L air (sodium hypochlorite) LD ₅₀ (dermale, male/femelle) > 2000 mg/kg bw (Hypochlorite de sodium 12.5% CA)
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
Lésions oculaires/irritation	Peut provoquer une irritation oculaire.
Sensibilisation	Non sensibilisant cutané. Par inhalation : Pas de données disponibles.
Mutagénicité	Non considéré comme un agent mutagène
Cancérogénicité	Non cancérigène
Toxicité pour la reproduction	Non considéré toxique pour la fertilité ou le développement.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Inhalation : Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 8 / 11

cibles – exposition
répétée

Danger par aspiration Non disponible.

Autres informations Non disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité	Pseudokirchneriella Subcapitata CE ₅₀ , 72h : 0,01 – 0,1 mg/ml Daphnia Magna CE ₅₀ , 48h : 0,01 – 0,1 mg/ml, NOEC : 0,01 – 0,1 mg/ml Ceriodaphnia CE ₅₀ , 48h : 0,01 – 0,1 mg/ml Poissons CL ₅₀ , 96h (selon les espèces) : 0,01 – 0,1 mg/l de chlore actif
12.2. Persistance et dégradabilité	Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement. Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
12.4. Mobilité dans le sol	Substance très mobile dans le sol.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non classé comme PBT ou vPvB.
12.6. Autres effets néfastes	Non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets	<i>Produit</i> : Diluer avec de l'eau. Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur. Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives. <i>Emballage</i> : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur. Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.
13.2. Codes déchet	Non disponible



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 9 / 11

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	1791			
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	Hypochlorite en solution		Hypochlorite solution	
14.3. Classe de danger	8			
14.4. Groupe d'emballage	III			
14.5. Danger pour l'environnement	Oui		Marine Polluant: Yes (P)	Oui
14.6. Classification	1791 Hypochlorite en solution, 8, III		1791 Hypochlorite solution, 8, III	
14.7. Code de classification	C9	-		
14.8. Etiquette				
14.9. Quantités limitées (LQ)	Quantités limitées en emballages combinés : emballage individuel < 5l et quantité totale par colis < 30 kg ou caisse présentoir < 20kg (Marquage spécial)			Hypochlorite <16% Passenger Aircraft instruction : 852 Ltd quantity max Qty/Pkg : 5 l Cargo Aircraft instruction : 856 Ltd quantity max Qty/Pkg : 60 l
14.10. Informations additionnelles	Code tunnel E	-	EMS number : F-A, S-B	-

14.11. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible

14.12. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1.
Règlementations/
législation
particulières à la

Directive 2012/18/UE dite SEVESO 3
Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides
Règlement (UE) n° 648/2004 sur les détergents



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 10 / 11

**substance ou au
mélange en matière
de sécurité, de santé
et d'environnement**

Règlement (UE) n° 1272/2008 sur la classification et l'étiquetage des produits chimiques

**15.2. Évaluation de la
sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Indications sur la révision

Révision le 19/02/2014 : Mise à jour de la classification et des sections relatives conformément au règlement 453/2010 et 1272/2007.

Révision le 07/08/2017 : Corrections mineures.

16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

AOX : Halogène Organique Adsorbable

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

VME : Valeur moyenne d'exposition

VLE : Valeur limite d'exposition

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Dossier d'enregistrement REACH du Sodium Hypochlorite CAS 7681-52-9, disséminé sur le site d'ECHA : <http://apps.echa.europa.eu/registered/data/dossiers/DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044->



Fiche de données de sécurité
Dose eau de Javel à 4,8% de Chlore
Actif Nature – dose 250mL BEC
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :
07/08/2017
Page 11 / 11

00144f67d031/AGGR-5bddbe3e-f1d3-4e5e-9a5f-ea0361359fdc_DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031.html#L-f314b908-d07b-40bf-944b-d573508362e7

16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges

Non applicable

16.5. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs

Aucun

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont conçues comme une caractérisation du produit afin de fournir des orientations pertinentes pour les questions de sécurité. Toutefois, cette fiche signalétique a été issue de la composition fournie par le fournisseur. Par conséquent, le présent document ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, concernant les propriétés du produit. Cette FDS est conforme aux réglementations européennes actuelles applicables à sa date de rédaction. Ce document ne donne aucune garantie après sa date d'édition.